

## Questions écrites des actionnaires

Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 27/09/2018

### Corporate

- **Pourquoi y-a-t-il eu un turnover de plus de 16% dans les effectifs en 2017 ?**

Les 19 départs signalés dans le DDR incluent les transferts intra-groupe, les licenciements (y compris licenciement contraint pour inaptitude physique), et les nouveaux embauchés ayant mis un terme à leur contrat avant expiration de leur période d'essai. De fait le turnover dans toutes les unités du groupe a été très faible en 2017, sauf pour Inertam, où 6 exploitants ont choisi de poursuivre leur carrière ailleurs.

- **Entre IGAR et Cho Rives, y-a-t-il des discussions pour une prise de participation d'Arcelor Mittal dans le capital d'Aleup ?**

Non

- **Gouvernance, est-il prévu un changement de Président ?**

Il n'est pas prévu dans les conditions actuelles de changement de Président, En outre, nos statuts stipulent que "la limite d'âge des fonctions de Président est fixé à 70 ans", ce qui pour l'actuel Président interviendra au plus tard le 8 novembre 2019.

- **Est-il prévu un arrêt définitif du financement actuel avec EHGO ?**

Le financement EHGO est significativement plus attractif que le financement Bracknor précédent (moindre discount, pas de BSA), mais reste dilutif. Il n'est pas nécessaire d'y mettre fin définitivement puisque le groupe est maître du tirage des tranches, et reste une sécurité tant que de meilleures sources de financement ne sont pas sécurisées. C'est l'un des objets des augmentations de capital prévues avec un futur actionnaire de référence.

### Solutions plasma (Europlasma Industries)

- **Quelles sont les conclusions du rapport de faisabilité technico-économique de vitrification de cendres volantes en République Tchèque ?**

Les conclusions techniques sont encourageantes, l'analyse économique est toujours en cours.

- **Etes-vous en pourparler avec ArianeGroup pour l'installation d'une usine Type CHO pour la fabrication d'hydrogène en Guyane ?**

En effet, Ariane Group et J2P Guyane se sont rapprochés de CHO Power pour évaluer un projet de centrale électrique d'environ 10 MWe en Guyane à partir de 50 000 t/an de déchets. De l'hydrogène pourrait être récupéré pour compléter les besoins en carburant du lanceur Ariane 6. Si l'évaluation préliminaire se concrétise par la signature d'un accord de développement, cette information sera confirmée par communiqué.

## **Energies Renouvelables** (CHO Power)

- **Quelles sont les conclusions de la nouvelle demande d'exploitation de Cho Morcenx déposée en à l'été 2017 ?**

Les services de l'état ont prolongé le délai d'instruction (initialement de 8 mois) de 4 mois.

Nous avons reçu les questions sur le dossier de régularisation le 30 août 2018 pour lesquelles nous préparons une réponse.

Par conséquent, le dossier est toujours dans le processus d'instruction.

- **Quel est le montant manquant pour boucler le financement Tiper ? Et quelle est la quote-part de Cho Power dans ce projet ?**

Le montant manquant pour le financement de CHO Tiper est de l'ordre de 21m€ sur un besoin de 63m€. La contribution de CHO POWER serait de 12-13m€, le reste étant apporté par des investisseurs minoritaires déjà identifiés.

- **Quelles sont les suites du recours de l'Arssil dans le projet Locminé ?**

Le recours à l'encontre de l'arrêté préfectoral est en cours d'instruction devant le tribunal administratif de Rennes.

- **Avez-vous ouvert une data-room pour le financement de Locminé ?**

Pas encore. La structuration du financement de CHO Locminé démarrera après le financement de CHO Tiper.

## **Traitement de l'amiante** (Inertam)

- **Avez-vous réceptionné l'amiante des 2 contrats italiens signés en 2016 ?**

Non, l'adjudication des contrats de désamiantage fait l'objet de recours en Italie.

- **Quels sont les stocks actuels de l'amiante non traité ?**

Environ 8000 tonnes, soit plus d'un an de chiffre d'affaires.